|  |
| --- |
| Engagement de confidentialité n° AOO-B24-05239-CM |

La société \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ dont le siège est à \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_sous le numéro B \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, représentée par \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_, \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (fonction), ci-après dénommée « **le Candidat** »,

\*\*\*/\*\*\*

Attendu que le Candidat souhaite s’engager dans une procédure adaptée en vue de l’attribution par :

Le Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives, établissement public de recherche à caractère scientifique, technique et industriel, dont le siège est situé au 25 rue Leblanc, Bâtiment « Le Ponant D » - 75015, Paris, France, immatriculé au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro R.C.S. PARIS B 775 685 019, agissant pour le LETI (Laboratoire d’Electronique et de Technologie de l’Information), représenté par M. Sébastien DAUVE, en qualité de Directeur du LETI, ci-après dénommé « CEA »,

d’un accord-cadre relatif prestations de caractérisation par spectrométrie de masse ions secondaires ou SIMS pour les besoins du CEA Grenoble (ci-après désigné « l’Objet »).

A cet effet, il apparait nécessaire au CEA de communiquer au Candidat certaines informations afférentes à l’Objet, notamment le **cahier des charges relatif** prestations de caractérisation par spectrométrie de masse ions secondaires ou SIMS pour les besoins du CEA Grenoble référencé DPFT/SMCP/2024.086/MV, que le CEA considère confidentielles.

**(ci-après désigné « les documents confidentiels »)**

1. **Périmètre de la confidentialité ; les Informations Confidentielles :**

Pour les besoins du présent Engagement, le terme « Information Confidentielle » désigne toute information figurant dans les documents confidentiels précités, ou celles communiquées par le CEA au Candidat dans le cadre de la procédure d’appel d’offres, sous forme écrite ou orale, pouvant résulter de visites de locaux, de dessins, ou sous toute autre forme, ayant été expressément présentée comme confidentielle par le CEA au moment de la divulgation et/ou par l’apposition d’une mention de confidentialité sur le support matériel de l’information divulguée. Si l’information a été communiquée oralement ou visuellement, elle sera désignée comme confidentielle au moment de la divulgation et confirmée comme telle par écrit par le CEA dans un délai de 30 (trente) jours à compter de ladite divulgation.

Toutefois, n’est pas considérée comme Information Confidentielle, toute information pour laquelle le Candidat peut prouver par des documents appropriés :

* + qu’elle est entrée dans le domaine public ou est disponible publiquement sans qu’aucune violation du présent Engagement ne puisse lui être imputée ; ou,
  + qu’il était licitement en possession de ladite information avant de l’avoir reçue du CEA.

1. **Etendue des engagements du Candidat :**

Le Candidat s’engage à :

* + protéger les Informations Confidentielles avec le même degré de protection qu’il accorde à ses propres informations confidentielles de même importance, et au moins avec un degré raisonnable de protection ;
  + utiliser les Informations Confidentielles uniquement dans le cadre de l’Objet, à l’exclusion de tout autre but ;
  + ne divulguer les Informations Confidentielles qu’aux seuls membres de son personnel ayant besoin d’en prendre connaissances pour la réalisation de l’Objet ;
  + ne pas dupliquer, copier, et, plus généralement, reproduire les Informations Confidentielles. Toutefois, le Candidat peut réaliser toute copie des Informations Confidentielles strictement nécessaire à la réalisation de l’Objet à condition que chaque reproduction conserve le marquage ou toute autre légende apposée sur l’original ;
  + ne pas divulguer les Informations Confidentielles à un tiers, à moins d’avoir obtenu préalablement l’accord écrit du CEA ;
  + ne pas décompiler, désassembler, ni réaliser d’opération d’ingénierie inverse sur tout ou partie des Informations Confidentielles reçues.

Toutes les Informations Confidentielles, leurs reproductions et les droits y afférents demeurent la propriété exclusive du CEA.

Le Candidat s’engage, à la demande écrite du CEA, à restituer dans les plus brefs délais toutes les Informations Confidentielles et leurs reproductions et à ne conserver aucune copie, aucun extrait, et, plus généralement, aucune reproduction intégrale ou partielle des Informations Confidentielles communiquées.

Les Informations Confidentielles sont communiquées en l’état. Le CEA ne donne aucune garantie, expresse ou tacite, relative aux Informations Confidentielles qu’il communique, et en particulier quant à leur adéquation à un usage industriel ou commercial. Le candidat reconnait qu’il utilise les Informations Confidentielles à ses risques et périls.

Le présent Engagement est conclu « intuitu personae ». Par conséquent, le candidat s’engage à ne pas céder, ni transférer ses droits et/ou obligations découlant du présent Engagement à un tiers, y compris à une société affiliée, sans l’accord préalable écrit du CEA.

1. **Durée de l’engagement et de l’obligation de confidentialité :**

Le Présent Engagement prend effet à compter de sa signature, et s’applique à tous les échanges de la procédure, période au cours de laquelle le CEA peut être amené à communiquer au candidat des informations confidentielles.

A l’issue de cette période :

* Si le candidat ne devient pas le Titulaire du marché conclu au terme de la procédure, il reste tenu d’une obligation de confidentialité décrite au paragraphe 2 du présent Engagement, pour une durée de 5 (cinq) ans à compter de la date de la signature de l’engagement de confidentialité ;
* Si le candidat devient le Titulaire du marché conclu au terme de la procédure, son obligation de confidentialité est régie et complétée, à compter de la signature dudit marché, par les dispositions de la clause de confidentialité prévue au marché.

1. **Suivi :**

Les contacts pour toute question relative au suivi et à l’application du présent Engagement sont :

Pour le **CEA :**

**Nom et fonction : Marc VEILLEROT**

Service : LETI/DPFT

Adresse : CEA Grenoble

Téléphone : 04.38.78.41.93

Adresse mail : [mac.veillerot@cea.fr](mailto:mac.veillerot@cea.fr)

Pour le \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ :

**Nom et fonction : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_**

Service : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

Adresse mail : \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_

1. **Litige :**

Si un différend devait naître à l’occasion de l’interprétation et/ou de l’application des dispositions du présent Engagement, les Parties s’efforceraient tout d’abord de résoudre ce différend à l’amiable. Au cas où les Parties ne parviendraient pas à trouver un accord dans les 60 jours suivant l’apparition du différend, toute instance judiciaire qui pourrait s’ensuivre devra être portée devant les tribunaux compétents de Grenoble et sera jugée selon le droit français.

Fait en 2 (deux) exemplaires originaux.

|  |
| --- |
| Pour \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ : |
| Date :  M \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_  *Fonction (et cachet)* \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ |